Préfecture de Haute - Garonne Commune de MIREMONT

Dossier n° DP0313452500053

Demande déposée le : 31/07/2025

Complétée le :

Par: MARIE Yorick

Demeurant à : 31 Chemin des Bruzes

31190 MIREMONT

Pour: construction d'une pergola

Sur un terrain sis: 31 Chemin des Bruzes

31190 MIREMONT

Cadastré:

Objet: Rejet tacite

Vous avez déposé une déclaration préalable le 31/07/2025, pour un projet de construction d'une pergola, situé 31 Chemin des Bruzes 31190 MIREMONT.

Par lettre recommandée avec accusé de réception du 14/08/2025, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

<u>Veuillez compléter le formulaire Cerfa</u> : en renseignant les références cadastrales de votre terrain.

<u>Veuillez fourni un plan de masse côté dans les 3 dimensions [Art. R.431-36 b) du code</u> de l'urbanisme]

<u>Veuillez fournir le plan en coupe précisant l'implantation de la construction par rapport au profil du terrain [Art. R.431-10 b) du code de l'urbanisme]</u>: uniquement à fournir si votre projet modifie le terrain naturel.

<u>Veuillez fournir les plans avant et après-projet de toutes les façades et de toutes les toitures [Art. R431-10 a) du code de l'urbanisme]</u>

<u>Veuillez fournir un document graphique permettant d'apprécier l'insertion du projet de construction dans son environnement [Art. R431-10 c) du code de l'urbanisme]</u>

<u>Veuillez fournir une photographie permettant de situer le terrain dans son</u> <u>environnement proche [Art. R431-10 d) du code de l'urbanisme]</u>

Veuillez fournir une photographie permettant de situer le terrain dans le paysage lointain, sauf si justification qu'aucune photographie de loin n'est possible [Art. R431-10 d) du code de l'urbanisme]

Ces pièces n'ayant pas été adressées à la mairie de MIREMONT dans le délai de trois mois, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision d'opposition tacite.

Vous devez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

MIREMONT, le 28/11/2025

Le Maire,

Serge BAURENS